



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR
L'ANIMATION D'UN ATELIER INTITULE
"ADAPTATION D'UN LIVRE JEUNESSE EN
HISTOIRE A ECOULER" PAR ANNE-SOPHIE
LEPICARD, A LA MEDIATHEQUE COEUR DE
VILLE LE SAMEDI 23 FEVRIER 2019 A 15H00**

**DÉCISION N° AU-19-087
EN DATE DU 22 FEVRIER 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation d'un atelier d'Anne-Sophie Lepicard, demeurant 1, rue Pinel, 93200 Saint-Denis, intitulé « Adaptation d'un livre jeunesse en histoire à écouter » le samedi 23 février 2019 à 15 heures à la Médiathèque située à Cœur de Ville 98, rue de Fontenay.

D É C I D E

DE SIGNER avec Anne-Sophie Lepicard, demeurant 1, rue Pinel, 93200 Saint-Denis, un contrat de prestation de service pour un atelier intitulé « Adaptation d'un livre jeunesse en histoire à écouter » le samedi 23 février 2019 à 15 heures à la Médiathèque Cœur de ville dont le coût est fixé à deux cent vingt euros (220,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190222-lmc1H6058H1-AR Date de réception en Préfecture : 22/02/2019 Date de Publication : 22/02/2019
